

## Compte administratif 2023 et affectation des excédents :

Madame Le Maire,  
Chers membres du Conseil,

À titre liminaire, le vote de la précédente délibération relative à l'approbation du compte de gestion du receveur nous montre, une nouvelle fois, que la gestion des deniers publics confiées par les Loossoises et Loossois a été scrupuleusement respectée.

\*\*\*\*\*

Par la présente délibération, il est proposé au Conseil municipal d'affecter les résultats de l'exercice 2023 d'un montant de 9.365.731,60 € à raison de 6.372.920,18 € en section d'investissement et de 2.992.791,42 € libres d'utilisation en section de fonctionnement.

L'année 2023 a été marquée par une forte inflation à 4,9 % (INSEE).

En dépit de ce contexte inflationniste, la ville de Loos a su, grâce aux efforts financiers réalisés depuis 2014, amortir le choc économique.

En effet, les objectifs des orientations budgétaires proposées et débattues il y a maintenant plus d'un an ont été respectées et confirmées par le compte administratif 2023 qui vous a été présenté.

La politique d'investissement de la majorité est restée dynamique afin de poursuivre l'amélioration du cadre de vie des Loossoises et Loossois et des services rendus à la population.

Et pour cause, pas moins de 8 millions d'euros ont été engagés afin d'investir dans la modernisation de nos équipements et la construction de nouveaux ouvrages. Le service public est une réalité à Loos.

Preuve en est, les projets votés lors du budget primitifs 2023 ont été mis en œuvre comme le démontre le compte administratif 2023.

Il s'agit de :

- La réhabilitation du quartier Clémenceau ;
- L'amélioration du dortoir de l'école maternelle Charles Perrault ;
- L'extension de l'école Voltaire ;
- Les travaux d'accessibilité des écoles Daudet Sand et Sorlin ;
- L'engagement des travaux du Conservatoire à Rayonnement Communal (CRC) ;
- Les travaux de la cuisine centrale ;

- Les travaux de la nouvelle cité des enfants ;
- Et la réhabilitation du restaurant scolaire des Oliveaux.

Les dépenses d'investissement de l'année 2023 ont été réalisées sans recours ni au levier bancaire, ni au levier fiscal.

Conformément à nos engagements, nous avons fait le choix politique de ne pas augmenter les taux d'imposition pour ne pas pénaliser davantage les Loossoises et Loossois déjà fortement impactés par la flambée des coûts des produits alimentaires.

Cela est permis grâce à la culture de la recette mise en place par l'adjoint aux finances depuis 10 ans. En effet, alors qu'il était inscrit au budget primitif 2023 des subventions d'investissement à hauteur de 920.000 euros, la municipalité a réussi à obtenir 2.423.231 euros de subventions de nos différents partenaires publics, soit plus de 263% du montant initialement prévu.

A cela s'ajoute l'autofinancement du budget d'investissement à hauteur de 2.720.000 euros, soit 30,68% de celui-ci grâce à la gestion minutieuse et respectueuse des deniers publics.

Chaque euro dépensé a fait l'objet d'une analyse précise quant son utilité pour les Loossois.

De ce fait, la ville conserve sa pleine capacité pour contracter des nouveaux emprunts et financer les projets sur lesquels nous sommes engagés et ce, sans se surendetter.

Toutefois, l'environnement économique demeure de plus en plus incertain dans ce contexte où les partis politiques situés aux extrémités de l'échiquier politique sont aux portes du pouvoir.

Et pour cause, outre le fait que la mesure phare du projet porté par l'extrême droite est jugée con traire à notre Constitution par le Conseil Constitutionnel, les extrêmes ont en commun un programme économique fondé sur la dépense publique à outrance, risquant d'accroître l'instabilité des marchés financiers à l'heure où la notation financière de la France a été dégradée en juin 2024 par l'agence de notation Standard & Poor's et l'ouverture probable par la Commission européenne d'une procédure de déficit excessif à son encontre.

La municipalité a par ailleurs renforcé sa politique sociale à destination des personnes en situation de vulnérabilité en allouant au Centre communal d'action sociale (CCAS) une subvention de 2 330 000 euros, soit une augmentation de 220 000 euros par rapport à 2022.

A cela s'ajoute l'investissement de la municipalité envers les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville, pas moins de 8.000 habitants.

Consciente du rôle majeur joué par les associations culturelles, sportives et mémorielles loossoises en matière de cohésion sociale, la municipalité a poursuivi et poursuit son soutien au tissu associatif loossois en lui octroyant 500 000 euros de subventions.

Précurseur en la matière, la ville de Loos fait partie des quatre communes de la MEL (Lille Ronchin et la Madeleine) à proposer dès 2022 une approche climatique de ses décisions.

Il s'agit d'un exercice délicat et innovant sur lequel notre municipalité s'améliore d'année en année.

Nous avons concrètement alloué plus de 3 millions d'euros en 2023 à des investissements destinés à réduire notre empreinte carbone.

Nous avons ainsi :

- Poursuivi le déploiement du LED ;
- Procédé aux Les travaux de couverture Ecole Sorlin ;
- Végétalisé les cours des écoles Sand Daudet et Perrault ;
- Effectué les travaux de relampage et d'isolation des combles dans les écoles de la ville ;
- Rénové le restaurant scolaire des Oliveaux en l'occurrence poursuivi la réhabilitation thermique.

A cela s'ajoutent les initiatives de la municipalité visant à inciter les Loossoises et Loossois à développer les mobilités douces, l'agriculture urbaine, à réduire et trier davantage les déchets ménagers.

Bien évidemment, les actions engagées par la majorité dans la transition énergétique sont plurielles et non exhaustives.

\*\*\*\*\*

Naturellement, le groupe majoritaire apporte son soutien à cette délibération faisant le bilan de l'exécution de notre budget 2023.